

2 BILLET

Michel Humbert

2 CITOYENNETÉ

Des assises pour agir

5 URBANISME

Un ruban pour les Jongs-Marins

6 AGGLOMÉRATION

Près de 5 centimes en moins

7 ÉTÉ

Sous le plus beau chapiteau de juillet

10 ACTUALITÉ

C'est la rentrée...

12 CULTURESeptembre éclectique
Manu Payet, one man show**14 RETRAITÉS**

60 seniors à l'institut

15 PRATIQUE**19 BRÈVES****20 FLEURYSCOPE**Sortir à Fleury-Mérogis
Post-scriptum

Assises de la citoyenneté

3 débats pour
agir

Logement**Santé****Éducation**

Bonne rentrée

C'est l'heure de la rentrée et les élèves vont reprendre le chemin de l'école.

Au cours de l'été, vous avez été nombreux à apprécier les activités de qualité proposées par les services municipaux et tous nos partenaires associatifs.

En juillet, le chapiteau-loisirs a manifestement répondu à votre attente en favorisant la rencontre de toutes les générations et leur participation dans les différents ateliers ludiques ou encore lors de soirées sympathiques invitant au voyage et aux sonorités les plus diverses.

La Feuille vous fait revivre ces moments conviviaux. La programmation a été une bouffée d'oxygène pour nombre de familles qui ne disposent pas d'un budget suffisant pour partir en vacances.

Mais la rentrée est bien là et septembre sera marqué plus particulièrement par l'organisation des Assises de la citoyenneté qui se tiendront le 19 septembre. Réflexion, débat, projet, action seront au cœur des échanges, en présence de nombreux intervenants dont Monseigneur Gaillot.

Les thèmes abordés, le logement, l'éducation et la santé, sont des sujets majeurs dans notre vie quotidienne et ils sont aujourd'hui la cible, avec l'emploi et le pouvoir d'achat, de la politique menée par Sarkozy et son gouvernement.

«Trois débats pour agir», telle est l'invitation qui est lancée et je souhaite vous rencontrer, fort nombreux, le 19 septembre prochain, pour qu'ensemble, nous conjugions nos efforts et nos exigences pour le respect de ces droits essentiels.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis



Des assises pour agir

Placées sous la haute bienveillance de Monseigneur Gaillot, connu pour son engagement dans les luttes sociales, morales et politiques, les premières Assises de la citoyenneté de Fleury-Mérogis proposent trois grands thèmes de débats : le logement, l'éducation et



Qu'est-ce qui a motivé ces Assises de la citoyenneté ?

Depuis quelques temps, Festi'quartiers, qui répondait à un désir local à une époque, montrait des signes d'essoufflement. Or, pour son nouveau mandat, le maire a la volonté d'être au plus près des habitants, au cœur de leurs préoccupations et souhaite tout mettre en œuvre pour les associer afin qu'ils deviennent acteurs et force de propositions sur des dimensions de vie qui les concernent. En

« À FLEURY, IL Y A UNE VOLONTÉ MUNICIPALE AFFIRMÉE D'IMPLIQUER LA POPULATION. »

organisant ces premières Assises de la citoyenneté, la municipalité montre haut et fort que, pour elle, la citoyenneté n'est pas un gadget et qu'elle a la volonté d'explorer toutes les pistes qui favorisent l'implication des habitants pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Notre objectif est que le plus grand nombre de citoyens s'approprient leur ville. Ces premières Assises de la citoyenneté, qui s'articulent autour de trois débats suivis

la santé. Hervé Corzani, adjoint en charge de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics, à l'initiative du projet avec le maire Michel Humbert, explique la démarche et la philosophie de l'événement auquel participeront des personnalités locales et nationales de premier plan.



d'une soirée festive, nous ont donc semblé davantage en phase avec les besoins de la société actuelle.

Quand on dit « Assises », on pense à des rencontres à l'échelle nationale, n'est ce pas un terme un peu démesuré pour Fleury ?

Les débats nationaux sont pertinents mais ont lieu entre personnalités importantes et puis c'est tout. Nous on veut que des personnalités nationales croisent leurs arguments avec des vrais gens. Cela

contribue à la formation citoyenne et le terme « Assises » correspond à notre démarche ambitieuse pour la population ! C'est dans un esprit de vision plus globale, plus politique des réalités de la situation que l'on a invité Monseigneur Gaillot, le médecin urgentiste Patrick Pellous et d'autres intervenants de premier plan.

Concrètement, quel sera le menu de ces Assises ?

Simultanément, vers 14h30, trois débats,

pilotés par des élus dont le maire, aborderont trois thématiques différentes : l'éducation, la santé et le logement. Bien d'autres sujets, comme l'emploi ou le pouvoir d'achat, auraient pu être traités mais nous avons délibérément fait ce choix en fonction des attentes cruciales des Floriacumois. Des personnalités référentes seront présentes sur chaque atelier et nous invitons fortement les habitants à venir les rejoindre pour débattre sur des problèmes qui les concernent directement. Ensuite, vers 18h, l'ensemble des participants se rassemblera autour du maire et de Monseigneur Gaillot pour tirer les premiers enseignements de ces Assises floriacumoises. Enfin, un apéritif musical, un barbecue citoyen et un →

JACQUES GAILLOT

Né en 1935, Jacques Gaillot (photo ci-contre au centre) a très jeune le désir de devenir prêtre qu'il devient en 1961 avant d'être nommé évêque d'Évreux en 1982. Homme de terrain, Jacques Gaillot est souvent intervenu dans les événements de l'actualité. Que ce soit pour donner son appui à un objecteur de conscience, voter contre le texte de l'épiscopat sur la dissuasion nucléaire, prendre position en 1985 pour le soulèvement palestinien des territoires occupés, proposer l'ordination d'hommes mariés, soutenir un militant prisonnier anti-apartheid, demander l'arrêt des essais nucléaires français, participer à une session extraordinaire sur le désarmement à l'Onu, s'opposer à la guerre du



Golfe, Jacques Gaillot s'engage sur tous les fronts. Incontestablement homme d'église pas comme les autres, il dérange au point qu'en 1995 le couperet tombe : il est déchu de ses fonctions d'évêque d'Évreux. Faisant partie d'associations qui défendent les droits des sans-papiers et des mal-logés, il devient l'évêque des pauvres.

→ RENDEZ-VOUS

Samedi 19 septembre sur l'espace vert à proximité du Cma.

14h, trois débats pour agir :

« Se soigner, un droit ou un luxe ? »

« Quelle éducation pour nos enfants ? »

« Se loger décemment, dignement, à prix abordable, est-ce encore possible ? »

18h, synthèse des trois débats.

18h30 salle Wiener, apéritif musical puis de 19h30 à 23h, barbecue citoyen et bal populaire.

→ bal populaire clôtureront de manière festive cette journée événementielle.
Des Assises c'est bien, mais quel sera le devenir de tous ces échanges ?

Ces lieux de discussion seront des lieux de réflexion mais aussi de propositions émanant de l'espérance vivement d'habitants dont nous prendrons l'avis en compte

pour construire l'avenir de la commune dans chacun des secteurs évoqués. A posteriori, une évaluation de ces Assises sera effectuée et des objectifs et perspectives seront fixés. Et puis nous ne comptons pas en rester là. D'autres Assises, s'appuyant sur cette expérience, sont d'ores et déjà envisagées, notamment des Assises de la jeunesse.

Enfin, pourquoi avez-vous demandé à Monseigneur Gaillot d'être, en quelque sorte, le parrain de ces premières Assises de la citoyenneté ?

Nous avons pensé à Jacques Gaillot parce qu'il s'agit d'une personnalité digne et incontestable, avec laquelle nous partageons fondamentalement des valeurs communes notamment en matière d'éducation, de santé et de logement.

Propos recueillis par Patricia Lacan Martin

Pourquoi avez-vous accepté de participer aux Assises de la citoyenneté de la ville de Fleury-Mérogis ?



Maurice Ouzoulias⁽¹⁾, président d'IDF Habitat

Je considère que le logement fait partie de la dignité humaine, d'un droit élémentaire nécessaire à l'exercice de la citoyenneté. En tant que président d'une société d'HLM, j'agis pour que ce droit devienne réalité, ce qui est loin d'être le cas dans notre pays.

Jean-Pierre Giacomo⁽²⁾, président d'honneur de la Confédération nationale du logement

Organiser des assises de la citoyenneté c'est placer au cœur du débat politique et social l'impérieuse nécessité de raisonner en terme de droits. Le droit au logement est fondamental car il est indispensable pour s'insérer dans la société et mettre en œuvre un projet de vie.

Bruno-Pascal Chevalier⁽³⁾, responsable du collectif contre les franchises médicales

Je souhaite participer à ce forum citoyen car la démarche de notre association est de permettre à chacun (professionnels de santé et du social mais également usagers) de s'engager à continuer le combat contre la politique de casse de la protection sociale et de la santé. Mais il faut aussi faire des propositions concrètes car le système doit évoluer et nous devons montrer qu'une autre voie est possible. La santé et la Sécurité sociale sont notre bien à tous.

Stéphane Jollant⁽⁴⁾, président de l'association des Pionniers de France

L'éducation au sens large du terme est une question d'avenir de la société. L'émancipation humaine est déterminée par les enjeux de l'éducation. Alors, quand la ville de Fleury-Mérogis propose

à l'association Enjeu, mouvement de l'éducation populaire, de participer aux Assises de la ville, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Le Réseau éducation sans frontières Essonne

Nous souhaitons participer aux Assises parce que l'école, le collège et le lycée jouent un rôle fondamental dans la vie quotidienne des enfants, des familles et des jeunes majeurs sans papiers.

Patrick Chapuzot, médecin généraliste

Il est important que la population de Fleury-Mérogis soit présente aux Assises de la citoyenneté. En effet, il est nécessaire de pouvoir exprimer souhaits, désirs et possibilités d'accès aux soins (ce qui est un droit), malgré les difficultés rencontrées par les acteurs médicaux, peu nombreux sur le site floriacumois. ■



Un ruban pour les Joncs-Marins

Rendez-vous samedi 5 septembre pour l'inauguration officielle et publique du chantier du futur écoquartier des Joncs-Marins.

C'est à 11h30 tapantes, le samedi 5 septembre prochain, que monsieur le maire Michel Humbert coupera le ruban symbolique qui officialisera publiquement le lancement d'un chantier ambitieux et d'envergure. Projet de 1100 logements, répartis en accession à la propriété et en locatif privé et social, les Joncs-Marins s'étendent sur une surface de 20 hectares dont un quart est dédié à un aménagement paysager. S'appuyant, au nord, sur le massif existant du bois des Chênes et, au sud, sur un espace vert protégé de 2,2 hectares, classé au Plan d'occupation des sols, le lotissement comportera trois parcs : le parc des Chênes, le parc des Joncs

et un parc Central. Ils seront conçus d'après les plans d'un architecte paysagiste. Naturellement, dans le cadre de cet aménagement, un nombre important d'arbres sera planté en cohérence avec l'ensemble du territoire communal qui compte déjà 250 hectares d'espaces boisés pour une surface territoriale de 650 hectares ! C'est donc, en présence de nombreuses personnalités, dont le président du Conseil général Michel Berson, le président et tous les vice-présidents de l'agglomération du Val d'Orge, le Conseil

municipal et l'ensemble de la population que Michel Humbert prononcera son discours et coupera un ruban symbolique avant de partager avec l'ensemble des invités le traditionnel pot de l'amitié.

Patricia Lacan Martin

→ INAUGURATION DU CHANTIER DU FUTUR ÉCOQUARTIER DES JONCS-MARINS

Samedi 5 septembre à 11h30 au bout du parking rue Salvador-Allende.



Près de 5 centimes en moins

Après moult démarches et négociations, le coût de l'eau potable va baisser pour les Floriacumois.

Jeu de la concurrence oblige, exigence de la Communauté d'agglomération en charge de la gestion de l'eau sur le territoire, la bonne nouvelle est là : les habitants de la commune vont voir leur facture d'eau potable baisser de 4,4%, soit 4,91 centimes d'euros en moins par mètre cube.

Rappel des faits

Fleury-Mérogis étant la première commune de l'agglomération dont le contrat arrivait à échéance en juin 2009 (après vingt ans de délégation à la société Lyonnaise des Eaux France), une réflexion approfondie a dû être menée par la Communauté d'agglomération du Val d'Orge qui s'est retrouvée confrontée à un nouveau cas de figure depuis sa création. Après avoir analysé plusieurs scénarios de mode de gestion sur le plan technique, financier et juridique, la Cavo a opté pour une délégation de service public par voie d'affermage, soit un fonctionnement identique à celui en vigueur jusqu'à présent.

Toutefois, ce renouvellement de contrat a permis de lancer un appel d'offres, obligatoire, assorti d'un cahier des charges très pointu et exigeant, notamment en matière de moyens et d'organisation, d'exploitation des réseaux, de transpa-



rence des modalités techniques et financières de la fourniture d'eau potable, de relations avec la collectivité, de développement durable et d'aspects financiers aboutissant à la baisse du coût du mètre cube pour l'utilisateur.

Au final, après plus de huit mois de procédure et une négociation approfondie avec les différents candidats (Nantaise des Eaux, Véolia Eau et Lyonnaise des Eaux), les objectifs ont été atteints, autant en terme de prix qu'en terme d'intégration de nouvelles prestations.

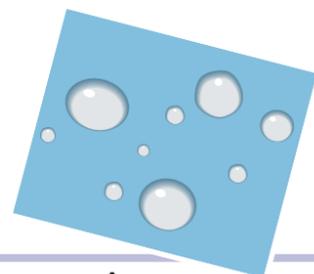
And the winner is...

Attribué au candidat le plus compétitif, soit la Lyonnaise des Eaux, le contrat a donc été signé jusqu'en 2017, date à laquelle les neuf villes de l'agglomération se retrouveront à égalité sur le calendrier contractuel. À ce moment-là, il sera peut-être alors possible d'envisager de s'orienter vers une harmonisation du prix

des prestations liées à la distribution de l'eau potable sur tout le territoire de la Cavo.

Dans cette attente, les Floriacumois vont bénéficier dès maintenant d'une économie substantielle toujours appréciable !

Patricia Lacan Martin



COMBIEN ÇA COÛTE ?

À partir de juin 2009 : 1,1151 euro HT par mètre cube.



Sous le plus beau chapiteau de juillet



Cirque, percussions, concerts, soirées conte, défilé de mode des cultures du monde, bal populaire, capoeira, magie, bmx, repas des cuisines du monde, cinéma, ateliers vidéo et plus encore...
le chapiteau de juillet a définitivement ensoleillé le mois des Floriacumois.



Retour sur un été de fêtes

Au-delà du chapiteau, la municipalité a contribué aux vacances de nombreux jeunes. Qu'il s'agisse de séjours encadrés à l'étranger ou en France, d'aides aux départs en vacances autonomes ou d'activités à la journée, le Service municipal de la jeunesse a été force de propositions tout l'été. C'est pourquoi, riche de toutes ces expériences et initiatives, le Smj propose une journée et une soirée de partage des souvenirs avec ceux qui les ont vécus et les autres, parents, familles, amis, voisins. Une initiative généreuse à déguster dans la joie et la bonne humeur. **PLM**

→ **RENDEZ-VOUS** samedi 26 septembre
Retour sur un été de fêtes
Début des animations : 15h à l'espace Jeunesse.
19h : barbecue.
20h30 : salle Malraux (diaporamas, vidéos, récits de vacances, etc.).
Tout public, entrée libre.
Renseignements : 01 60 16 02 99 ou 01 60 16 22 24.

C'est la rentrée...



...à l'École municipale des sports

Tous les mercredis de 9h à 12h, l'École municipale des sports propose, aux enfants de 5 à 11 ans, de découvrir de façon ludique de nombreux sports.

Trois éducateurs sportifs, Chaouki, Christophe et William, tous diplômés d'État, les initient à la pratique des sports collectifs, des sports d'opposition, des sports de raquette, de l'ultimate, du roller, de l'athlétisme, de la gymnastique, des parcours aventures...

Pendant les vacances scolaires, ils organisent des olympiades avec un classement journalier sur l'activité proposée et un classement général à la fin de la semaine (récompenses).

Inscriptions

Mercredi 30 septembre de 9h à 12h, complexe sportif Jacques-Anquetil.



Fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique de sports multiples et aux activités en piscine.

Participation financière de 6,50 euros par trimestre.

Pendant les vacances scolaires de Toussaint, de février et de Pâques, l'Ems fonctionne tous les jours de 9h à 12h. Des inscriptions sont possibles tout au long de l'année en fonction des places disponibles.

Formulaire d'inscription sur place et en ligne sur le site internet de la ville.

...au club de tennis de Fleury

Après plusieurs années de fermeture, le Tennis-club de Fleury-Mérogis ré-ouvre ses portes! Xavier Le Gall, moniteur diplômé d'État, et toute son équipe compétente et dynamique vous attendent pour



vous faire découvrir ou redécouvrir les joies du tennis. Débutant ou compétiteur, enfant ou adulte, à chacun sa formule pour progresser dans un cadre agréable et une ambiance détendue.

Inscriptions

Au complexe sportif Jacques-Anquetil tous les mercredis (de 17h à 20h) et samedis (de 10h à 16h) du mois de septembre. Contact : Xavier Le Gall, 06 73 47 08 86, xav322@hotmail.com

Date de reprise des cours : lundi 28 septembre.

...au Cma

La reprise des cours aura lieu le lundi 21 septembre. Les cours de flûte traversière, saxophone, accordéon et violon peuvent encore accueillir de nouveaux élèves. Un prêt d'instrument est possible et est réservé la première année aux élèves débutants. La demande de prêt doit être notifiée au secrétariat avant le vendredi 18 septembre.



Les inscriptions reprendront au Cma du jeudi 3 au vendredi 18 septembre, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h30 et le mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.

(Le quotient familial, doit être évalué en mairie au service Enfance-Scolaire. Fournir deux photos d'identité et un certificat médical d'aptitude pour la danse). Tél. : 01 60 16 84 29.

Les familles et les élèves sont priés de bien vouloir assister aux réunions de rentrée des enseignants afin de déterminer ensemble les horaires des cours et prendre connaissance des projets artistique, culturel et pédagogique du Cma :

→ Lundi 14 septembre à 18h30

- Formation musicale adultes : Guylenn Delassus.

- Formation musicale assistée par ordinateur : Jean Richardet, Jean-Marc Philippon.

- Musique assistée par ordinateur (Mao) : Jean Richardet.

- Accordéon chromatique : Jean-Marc Philippon.



- Théâtre enfants et adultes : Christophe Waiss.

→ Mardi 15 septembre à 18h30

- Contrebasse, basse électrique : Philippe Rouillard.

- Guitare électrique : Rémi Migliore.

- Piano classique et variétés : Arnaud Gransac.

- Saxophone, ateliers musiques actuelles : Jean Richardet.

- Batterie, percussions : Arnaud Carron.

- Théâtre enfants et adultes : Christophe Waiss.

→ Mercredi 16 septembre à 17h

- Éveil 3, 4 et 5 ans : Agnès Raina, Karine Verat.

→ Mercredi 16 septembre à 18h

- Formation musicale enfants et ados : Guylenn Delassus.

- Guitare classique : Éric Perche (nouvel enseignant).

- Piano classique et variétés : Arnaud Gransac.



- Initiation danse, danse contemporaine, atelier chorégraphique : Karine Verat, Blandine Meslay.

- Danse hip-hop adultes : nouvel enseignant.

→ Jeudi 17 septembre à 18h30

- Flûte traversière, kaval, musiques des Balkans : Agnès Raina.

- Violon : Ophélie Billot.

- Chant, technique vocale : Guylenn Delassus.

- Ensemble vocal jazz : Guylenn Delassus.

- Piano jazz, atelier jazz : Arnaud Gransac.

→ Vendredi 18 septembre à 18h30

- Chorale junior 6-10 ans : Stéphanie Ballet.

- Chœur ados 11-16 ans : Stéphanie Ballet.

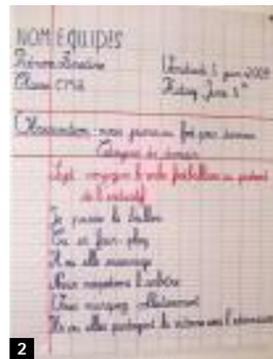
- Groupe vocal chansons adultes : Stéphanie Ballet.

Les horaires des cours individuels seront déterminés lors de ces réunions. La présence de chaque élève et des parents est indispensable. ■

KALÉIDOSCOPE

1/ Décollage des fusées fabriquées par les CM2 de l'école Langevin pendant leur classe-ville sur la science. 2/ « Le foot, un sport, une école bien mieux que la vie », tel était le thème qui a valu à la classe de Corinne Damiano de l'école élémentaire Langevin de remporter une fois de plus le prix de l'affiche **Scolafoot**.

3/ Un concert **musique et poésie** de grande qualité pour les élèves de l'école élémentaire curie. 4/ Beaucoup de succès pour les acteurs de l'atelier théâtre du Cma qui ont joué une très belle pièce **L'Atelier** de Jean-Claude Grumberg sous la houlette de leur professeur Christophe Waiss. 5/ **Carnavalothèque**, un très joli spectacle créé par l'équipe de la médiathèque à l'intention des enfants de la Maison de la petite enfance. ✨ PLM



Septembre éclectique

En préambule à la saison culturelle qui démarrera officiellement le 3 octobre, trois rendez-vous pour tous les goûts.

Jazz et quartet

Dans le cadre du Festival de jazz essonnien *Au sud du nord*, initié il y a 13 ans par le contrebassiste Philippe Lacarrière ex-enseignant au Cma, l'une des 17 dates aura lieu à Fleury. En effet, invité par l'association floriacumoise Banlieuz'arts, le quartet Stéphane Guillaume, composé de Frédéric Favarel (guitare), Marc Buronfosse (contrebasse) et Antoine Banville (batterie), propose un jazz tout en nuances, rythmé et coloré qui a l'art de fédérer tous les publics. Poly-instrumentiste, compositeur, arrangeur et

improvisateur talentueux, Stéphane Guillaume joue avec de nombreuses pointures du jazz et intervient régulièrement au Centre des musiques de Didier Lockwood. Soit une manière agréable de reprendre le chemin des écoliers en douceur et en musique ! **PLM**

→ **STÉPHANE GUILLAUME QUARTET**
jeudi 17 septembre à 20h30
Salle André-Malraux
Tout public - Entrée libre
Renseignements et réservations au
01 69 46 72 09



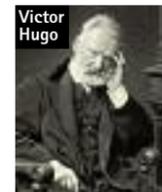
Hugo et la paix

En écho à la Journée internationale de la paix, le 21 septembre prochain, la municipalité a souhaité marquer l'événement en invitant un des grands spécialistes de l'œuvre de Victor Hugo, le professeur Gérard Pouchain. En effet, agrégé de lettres modernes et historien de la pres-

se du 19^e siècle, Gérard Pouchain est le vice-président de la Société des amis de Victor Hugo auquel il a consacré une grande partie de sa carrière. Biographe également de Juliette Drouet, fidèle amour du plus grand écrivain français, son œuvre a été primée par différents

prix littéraires et lui a valu d'être ordonné Chevalier de l'ordre national des Palmes académiques. C'est donc avec une certaine fierté que la municipalité le recevra et qu'elle invite tous les Floriacumois à venir assister à la vidéo-conférence sur la vie de Victor Hugo à travers son combat politique. Animée par l'érudit spécialiste, la soirée promet d'être passionnante tant le grand homme l'était ! « Même si on ne pourra faire le tour complet du personnage car on ne peut pas tout raconter d'un océan », ponctue l'historien. **PLM**

→ **CONFÉRENCE SUR LE COMBAT POLITIQUE DE VICTOR HUGO**
Lundi 21 septembre à 20h
Salle André-Malraux - Entrée libre
À partir de 12 ans



Retour sur un été de fêtes

Séjours à l'étranger, en France, activités jeunesse, chapiteau-loisirs, concerts, cinéma, départs en vacances autonomes, l'été a été riche en



événements pour la jeunesse floriacumoise.

C'est pourquoi le Smj propose une journée et une soirée de partage des souvenirs avec ceux qui les ont vécus et les autres, parents, familles, amis, voisins. Une initiative généreuse à déguster dans la joie et la bonne humeur. **PLM**

→ **RETOUR SUR UN ÉTÉ DE FÊTES**

Samedi 26 septembre
Début des animations: 15h à l'espace Jeunesse - 19h: barbecue - 20h30: salle Malraux (diaporamas, vidéos, récits de vacances...) - Tout public - Entrée libre
Renseignements : 01 60 16 02 99 ou
01 60 16 22 24

Vu à la radio

De l'humour avec Manu Payet.

Cinéma, théâtre, télévision, radio, les sondages sont unanimes : ce qui fonctionne le mieux, c'est l'humour, le rire, la comédie, tout ce que vous voulez du moment que l'on actionne ses zygomatiques ! Attentive à l'humeur ambiante, la municipalité propose donc de débiter la saison culturelle par le rire en invitant un jeune humoriste français qui « cartonne » partout où il se produit. **Manu Payet**

Repéré sur l'antenne d'NRJ de sa Réunion natale, Manu Payet rejoint NRJ Paris en 2002 et enchaîne rapidement les expériences et les succès. Entre les parodies sur les chaînes Comédie et TPS Star, les interventions à la télé dans *On a tout essayé* de Laurent Ruquier, et l'écriture d'un one man show qui l'amène en première partie de Gad Elmaleh, Élie Seimoun, Albert Dupontel ou Arthur (excusez du peu !), tout semble lui réussir. « Je parle de mon enfance à la Réunion, mon arrivée à Paris, mes échecs sentimentaux, mes parents, ma famille, la vie quoi ! Et puis de choses plus larges,

la Préhistoire, la musique, les séries télé... », raconte Manu Payet qui a co-écrit son spectacle avec Philippe Mechelen, le co-scénariste du film d'Alain Chabat *Prête-moi ta main*. Fort de textes percutants et de sa manière très personnelle de se mettre « le public dans la poche », il est aujourd'hui un artiste reconnu produit par Dominique Farrugia, l'ex-Nul. Après son triomphe au Splendid et au Bataclan où il joue à guichets fermés, il s'est même « offert » l'Olympia fin 2008 entre deux tournages cinématographiques puisqu'il figure au générique de plusieurs films, notamment du fameux *Coco*. Aujourd'hui en tournée dans toute la France, il sera à Fleury le samedi 3 octobre et c'est tant mieux ! **Patricia Lacan Martin**

→ **MANU PAYET, ONE MAN SHOW**

Samedi 3 octobre à 20h30

Salle André-Malraux

Tarif: 6 et 3 euros

Tout public

Pot convivial en fin de spectacle

Renseignements et réservation au

01 69 46 72 09



LES 10 ANS D'ELSA

Derrière ce titre énigmatique se cache un anniversaire promis au succès tant l'équipement municipal fédère tous les habitants: la médiathèque Elsa-Triolet. À l'occasion de ses 10 ans, prévus en janvier, de nombreux projets sont en cours et les Floriacumois sont invités à y participer à travers des ateliers (écriture, arts plastiques, etc.) qui commenceront fin septembre début octobre.

Pour tout renseignement ou inscription, il est recommandé de s'adresser directement à la médiathèque.



60 seniors à l'institut

Dans un esprit d'ouverture à d'autres cultures, la municipalité a emmené les retraités à l'Institut du monde arabe.



Après les pavés du nord et les bêtises de Cambrai, le service Retraités a proposé aux seniors les trottoirs de Panam avec la découverte du musée permanent de l'Institut du monde arabe, joyau des années 80 de l'architecte **Jean Nouvel**. Commentée par une historienne de l'art, la visite a permis aux participants de s'apercevoir combien le monde arabe, soit **22 pays réunis** par la langue, était diversifié, que ce soit sur le plan culturel, religieux ou autre. Après cette conférence de grande qualité, les nourritures de l'esprit ont cédé la place aux nourritures du corps. Tranquillement, car il faisait très chaud, les participants se sont acheminés vers le restaurant de la **Mosquée de Paris** où les attendaient des mets de circonstance. Ravis, les retraités ont également apprécié d'être accueillis et accompagnés par leur élu référent, Hervé Corzani, adjoint en charge de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics, ainsi que de l'adjoint en charge du Sport et de la Vie associative, Abdelhamid Yassine. Déterminé et dynamique, Hervé Corzani les a assurés de sa volonté d'œuvrer efficacement en leur faveur. Que ce soit dans le domaine des loisirs, des sorties qu'il souhaite variées et plus fréquentes, des voyages ou de la santé, l'élu a de grandes ambitions pour son secteur. « Après le voyage en Corse où plusieurs d'entre vous se sont inscrits, je promets à tous les retraités une Semaine bleue avec de nombreuses sorties de haut niveau. » À noter que grâce au Budget supplémentaire, toutes les inscriptions au séjour dans l'île de beauté ont pu être honorées. « Ce séjour répond aux aspirations et à un besoin de la population retraitée que nous sommes fiers de satisfaire » a conclu Hervé Corzani. Vivement la retraite ! **PLM**

• Pour participer aux sorties : s'inscrire au service Retraités en mairie.



La mairie

12, rue Roger-Clavier
BP 107
91706 Fleury-Mérogis
Cedex
Tél. : 01 69 46 72 00
Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr
Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'accueil :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.
Tél. : 01 69 46 81 50
Fax : 01 69 46 81 57
Courriel : mjd@agglo-valdorge.fr
www.agglo-valdorge.fr
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 23 septembre à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

Les agents de liaison

Les agents de liaison sont disponibles et à votre écoute, l'occasion de formuler vos interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier.

N'hésitez pas à les contacter, ils sont joignables :

- par téléphone en mairie : 01-69-46-72-29
- par mail : solene.k@mairie-fleury-merogis.fr

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans.

Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65

Courriel : pij@mairie-fleury-merogis.fr

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu lundi 28 septembre à 20h30 en mairie.

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 60 16 30 60
Courriel : mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.
Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Vendredi : de 15h à 19h.
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le service Jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin,
tél. : 01 60 16 02 99
ou 01 69 72 19 70
(au centre commercial).

La Réussite éducative



Soutien et accompagnement adaptés aux fragilités de vos enfants de 2 à 16 ans. 61, rue de l'Écoute-s'il-Pleut (à côté de l'école Curie).

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h et 13h-18h,
mercredi 13h-18h.
Tél. : 01 69 51 78 60



Les permanences des élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous.

- Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30. Tél. : 01 69 46 72 23
- Les adjoint(e)s
Tél. : 01 69 46 72 44
- > Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.
- > David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.
- > Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

- > Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.
- > Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.
- > Hervé Corzani, adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

- > Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.
- > Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de **Marjolaine Rauze**, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous.
Tél. : 01 69 25 39 21

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri.
Tél. : 01 69 25 08 04.
Courriel : julien_dray@hotmail.com

Exprimez-vous 
Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.
www.mairie-fleury-merogis.fr



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Coupon à retourner au :

- Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

Le carnet



Ils sont nés

- BELHADI Chahid né le 28/6/2009
- TANASIE Cartier, Ademaro né le 2/7/2009
- SANTOS Dylan né le 6/7/2009
- BERRIAH Islam né le 13/7/2009
- ATTIE Émilie, Marie, Fany née le 15/7/2009
- PARMENTIER Jules, Albert né le 20/7/2009
- VASILE Ionut, Armando né le 22/7/2009
- BENGRIBA Kamil, Sofiane né le 5/8/2009
- FAVRE Lana née le 6/8/2009 (1^{er} triplée)
- FAVRE Enzo né le 6/8/2009 (2^e triplé)
- FAVRE Jade née le 6/8/2009 (3^e triplée)
- MIHAI Roberto, Marian né le 15/8/2009
- AUMARD--PEREIRA Ryann né le 15/8/2009

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.
Tél. : 01 69 46 67 06.
Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 ; mercredi de 13h30 à 16h30.
Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.
Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :
4, rue Salvador-Allende
Tél. : 01 60 15 82 83
Sylvie BERNARD :
3, rue Pablo-Picasso
Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)
Urgence de nuit : de 20h à 8h.
Urgence de week-end : du samedi 18h au lundi 8h.
Urgence de jour férié : téléphoner au médecin de garde.
Tél. : 01 69 25 83 58
SOS médecins 91
24h sur 24.
Tél. : 08 26 88 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être.
Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

Urgences médicales

24h sur 24.
Composer le 15
Allo Enfance maltraitée
24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet.
Janick BROSSIER :
24, avenue du Muguet à Morsang-sur-Orge.
Tél. : 06 67 23 78 74
Sylviane RAZAFIMAHALEO :
10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78
Malika MOUMEN :
29, rue Nungesser à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Tél. : 01 69 51 13 65 ou 06 64 83 86 21

Dentistes

KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

Pharmacies

LECHERTIER Marianne :
5, place du 8-Mai-1945
Tél. : 01 60 15 80 83
PERRIN : 2, Route-Nationale
Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psychopédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans.
Adresse : 6, rue du CNR.
Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.
Tél. : 01 60 16 02 69

Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire
Gérard SEIGNEUR
15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 66 00
Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 65 38
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 25 64 00
Tiers-payant
Conventions mutuelles
Consultations externes :
- Laboratoire d'analyses. RDV : 01 69 25 64 91
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie. RDV : 01 69 25 67 49
- Néphrologie, hypertension artérielle. RDV : 01 69 25 64 96
- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique. RDV : 01 69 25 64 64
Hospitalisation :
- Soins de suite (37 lits) Tél. : 01 69 25 67 07
- Médecine (2 lits) Tél. : 01 69 25 67 07
- Psychiatrie (30 lits) Tél. : 01 69 25 67 52
Hémodialyse (14 postes) :
Tél. : 01 69 25 64 96
Autodialyse (12 postes) :
Tél. : 01 69 25 65 27



Taxis

- M. Thiourt :
06 08 81 60 60
ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira :
06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 4 le 23/8/2009.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).



Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1^{er} mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistantes sociales

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.



Calendrier des collectes

> LES ENCOMBRANTS

Collectifs : les mercredis 2 et 16 septembre.

Pavillons : mercredi 16 septembre.

La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

> LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Le samedi 26 septembre, de 9h à 12h, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, les jeudis 3 septembre et 1^{er} octobre de 9h à 11h.

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite sur rendez-vous, trois jeudis par mois de 9h30 à 11h30, et à la Maison de justice et du droit de Villemoisson-sur-Orge le 4^e jeudi du mois. Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation vendredi 25 septembre.

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

La Mission locale est installée dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial de La Poste. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 69 72 19 64.

Horaires d'ouverture du cimetière

Période estivale : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h.

rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers). Les cartes d'accès à la déchèterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

> LES ORDURES MÉNAGÈRES (bac marron)

Les lundi et jeudi.

Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois,

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

Démarche

Assurance maladie

Je déménage, c'est simple. Le bon réflexe c'est ameli.fr ou 36 46 et l'Assurance maladie me suit. Vous vous installez en Essonne? Vous déménagez pour une autre ville du département ou juste dans la rue d'à côté... signalez-le à l'Assurance maladie pour garantir le suivi de vos remboursements.

Quand on déménage, on n'oublie pas d'informer de sa nouvelle adresse ses parents, ses amis, «l'électricité», mais prévenir l'Assurance maladie... On y pense lorsqu'on s'inquiète de ne pas recevoir son décompte ou alors pour une hospitalisation en urgence!

Pour éviter les ennuis, une simple formalité s'impose : signalez votre adresse à votre caisse d'assurance maladie pour garantir le suivi de vos remboursements. Différents moyens sont mis à votre disposition.

- Pour les internautes : Ameli ou Adèle

Vous surfez sur le net. Vous pouvez déclarer votre changement d'adresse via www.ameli.fr ou par le portail Adèle sur www.changement-adresse.gouv.fr. Ce service est gratuit et vous permet de déclarer rapidement à plusieurs organismes de votre choix votre changement de résidence et celui des personnes déménageant avec vous. Les organismes choisis pourront ainsi vous accompagner dans les démarches complémentaires à effectuer s'il y a lieu.

- Le téléphone, les points d'accueil aussi...

Vous n'avez pas Internet? C'est simple. Téléphonnez au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou rendez-vous dans un de nos points d'accueil. Un conseiller fera le point sur votre dossier. Si vous n'avez pas encore choisi de médecin traitant, il vous aidera à rechercher l'adresse d'un professionnel de santé proche de chez-vous, vous renseignera sur les tarifs pratiqués... Si vous partez à l'étranger, il vous informera aussi des dispositions particulières à entreprendre. *



Unc

Au revoir Jean

Jean Cesteley nous a quittés le 16 juillet 2009. Il a été porte-drapeau de la section de l'Union nationale des combattants de Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Fleury-Mérogis pendant plus de vingt-deux ans. Nous lui rendons un dernier hommage. *

Savoirs

UTL

L'Université du temps libre Essonne, vous connaissez? Ouverte à tous et sans condition d'âge ou de diplôme, l'UTL propose tout au long de l'année des cours et des conférences animés par des intervenants de grande qualité. Proposant des sujets d'une grande diversité, l'UTL attire un large public qui vient pour le plaisir de découvrir, d'apprendre et de comprendre. Renseignements :

UTL Essonne Arpajon/Brétigny
Tél. : 06 84 17 22 96.

Portes ouvertes le **jeudi 24 septembre** dans le grand hall du forum de l'école Télécom et Management sud Paris : 9 rue Charles-Fourier à Évry de 15h à 17h30. *

Sport

L'Essonnien, 18^e VTT francilien

Le Comité départemental du tourisme de l'Essonne et le Comité départemental de cyclotourisme de l'Essonne (Codep 91) organisent en partenariat L'Essonnien, 18^e VTT francilien, le **dimanche 13 septembre**.

Les départs et arrivées se dérouleront au stade départemental Robert-Bobin à Bondoufle. Cette manifestation n'est pas une compétition, mais une randonnée-détente à caractère touristique. Cinq parcours allant de 9 à 89 kilomètres sont proposés au choix, pour satisfaire tous les niveaux, à partir de 6 ans. Nombreux lots offerts. Inscriptions jusqu'au 5 septembre, en ligne : www.velo101.com ou sur place le 13 septembre à partir de 7 heures.

Renseignements complémentaires :

- au CDT 91, 01 64 97 35 13, www.tourisme-essonne.com
- au Codep 91, 01 64 57 11 81, <http://cyclotourisme91.free.fr> *

Quartiers

Repas aux Résidences

Dimanche 27 septembre, le repas de quartier des Résidences aura lieu à 12h au centre commercial. *

Com'idées de quartier

Dans *la Feuille* de juillet-août (page 6), il avait été omis de préciser le titre d'un court-métrage : «Com'idées de quartier». Ce film avait été projeté lors des comités de quartier de juin et réalisé par l'association culturelle floriacumoise Marie France Aziz. *

Saint-Eutrope

Garde équestre

Une brigade équestre est mise en place dans la forêt de Saint-Eutrope depuis le 1^{er} août 2009. À compter de cette date, un binôme cavalier sera en place tous les week-ends et deux jours par semaine de 14h à 20h et ce jusqu'au 15 octobre 2009. La prestation continuera ensuite avec un week-end par mois jusqu'au 15 avril 2010. *

Insertion

Club informatique pénitentiaire

Envie de partager vos connaissances informatiques? Vous pouvez offrir un peu de votre temps à des personnes incarcérées pour les initier aux outils bureautiques de base. Devenez formateur bénévole du Clip (Club informatique pénitentiaire) à l'établissement pénitentiaire de Fresnes ou Fleury-Mérogis.

Disponibilité souhaitée : une ou deux demi-journées par semaine.

Tél. : 01 45 88 56 00

Courriel : assoclip@club-internet.fr

Site Internet : www.assoclip.org *





Manu Payet
One man show

samedi 5 septembre

Inauguration du chantier du futur écoquartier des Joncs-Marins, à 11h30 au bout du parking rue Salvador-Allende.

Lire page 5
jeudi 17

Jazz avec Stéphane Guillaume Quartet, 20h30 salle Malraux.

Lire page 12
samedi 19

Assises de la citoyenneté, à partir de 14h sur l'espace vert à proximité du Cma. Ateliers-débats, apéritif musical, barbecue citoyen, bal populaire.

Lire pages 2 à 4
lundi 21

Conférence sur le combat politique de Victor Hugo, 20h salle Malraux.

Lire page 12

samedi 26

Retour sur un été de fêtes, à partir de 15h salles Daquin puis Malraux.

Lire pages 9 et 12
dimanche 27

Repas de quartier Résidences, 12h au centre commercial.

lundi 28

Conseil municipal à 20h30 en mairie.

samedi 3 octobre

Manu Payet, one man show, 20h30 salle Malraux.

Lire page 13

POST-SCRIPTUM

Caisse d'allocations familiales

Le Revenu de solidarité active (Rsa) est entré en vigueur depuis le 1^{er} juin 2009 et est versé par la Caf à compter du 6 juillet 2009.

Le Rsa remplace le Revenu minimum d'insertion (Rmi) et l'allocation de parent isolé (Api). Il garantit aux allocataires de ces minima sociaux un montant de prestation identique à celui qu'ils percevaient, et s'ils reprennent un emploi, une augmentation réelle de leurs revenus. En outre, il complète les revenus d'activité de 1,5 millions de travailleurs pauvres. Ainsi, un célibataire qui travaille à mi-temps au Smic, soit 519 euros, percevra un revenu de solidarité active de 202 euros par mois. Le Rsa s'adresse à toutes les personnes de plus de 25 ans. Cette condition

d'âge n'est pas exigée pour les personnes âgées de moins de 25 ans assumant la charge d'un enfant né ou à naître.

Les bénéficiaires du Rmi, de l'Api, des primes forfaitaires d'intéressement à la reprise d'activité ou du Rsa expérimental, n'ont aucune démarche spécifique à entreprendre pour toucher le Rsa. En effet, via une bascule automatique, 1,3 million de ces bénéficiaires déjà identifiés par les Caf perçoivent le Rsa depuis le mois de juillet. En revanche, les personnes qui aujourd'hui ne perçoivent aucune de ces prestations, sont invitées à utiliser la simulation disponible sur le site de la Caf: www.caf.fr. Elles peuvent également appeler le 0 820 25 91 10 (0,12 euros la première minute puis 0,09 euros les minutes suivantes) pour obtenir des informations.



Magazine municipal d'information
12, rue Roger-Clavier
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Site: www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication
Michel Humbert
Rédaction
Patricia Lacan
Martin
Photos
Service Communication, services municipaux, Photoclub, DR
Maquette
Sophie Rouxel
Secrétariat, rédaction
Lydia Nandjaye
Conception graphique
Caroline Pauchant,
Atelier Michel Bouvet
Impression
LVRI
Distribution
Espace Impression

Couverture
Assises de la citoyenneté

GRIPPE A (H1N1)

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION

LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION ALCOOLISÉE

UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,
PUIS JETÉ-LE DANS UNE POUCELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS

EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPALUX, APPELÉZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT OU LE 15

POUR TOUTE INFORMATION
0 828 302 302
ou www.mairie-fleury-merogis.fr

INPES  